

ORGANISATION REGIONALE AFRICAINE
DE LA CONFEDERATION SYNDICALE INTERNATIONALE

(CSI-Afrique)



PLAN STRATEGIQUE 2016 – 2019

THEME: RENFORCER LE POUVOIR DES TRAVAILLEURS

Plan stratégique 2016-2019 de la CSI-Afrique

La vision et mission de la CSI-Afrique restent inchangées.

VISION

Former une organisation syndicale régionale, démocratique, indépendante et unie qui œuvre pour le bien-être de tous les travailleurs africains dans un monde où chacun peut développer pleinement ses potentialités dans des conditions de liberté, d'égalité et de justice sociale.

MISSION

Renforcer les syndicats en Afrique et permettre à tous les travailleurs africains de parler d'une seule et même voix pour assurer un environnement de travail sain et sécurisant et une vie décente pour tous, en luttant contre toutes formes d'exploitation et de discrimination, en défendant les droits humains et syndicaux, en faisant la promotion de la justice sociale, de la paix et de la démocratie, et en continuant à préserver l'environnement.

Introduction

Le Plan stratégique 2016 - 2019 de la CSI-Afrique s'inspire des résolutions et conclusions du 3ème Congrès de l'organisation qui s'est tenu les 25 et 26 novembre 2015 à Dakar, au Sénégal, sous le thème '**des syndicats forts pour une Afrique meilleure**'.

Les résultats (résolutions et conclusions) découlent des discussions qui se sont déroulées dans les sous-plénières et les panels organisés sous les thèmes ci-dessous au cours des deux jours du congrès :

- Les droits, la démocratie, la gouvernance, la paix et la sécurité
- La protection sociale, les salaires décents, les services publics et la santé publique pour le développement inclusif en Afrique : les stratégies du mouvement syndical
- La transformation structurelle, l'intégration régionale et la mobilisation des ressources
- La situation de notre Organisation et l'organisation
- La migration
- Le changement climatique.

Le Conseil Général de la CSI-Afrique a adopté un certain nombre de programmes d'activité en vue de concrétiser les résolutions et les conclusions du Congrès, notamment :

- Les droits humains et syndicaux
- La paix et la sécurité
- L'organisation et le renforcement du pouvoir des travailleurs
 - L'unité syndicale
 - Le programme des jeunes
- L'égalité des genres
- L'extension de la protection sociale

- Le changement climatique et l'environnement
- La transformation structurelle pour le développement de l'Afrique
- Les finances et la logistique
- La communication

La situation du statu quo que l'on trouve actuellement dans les atouts (forces) et les faiblesses de l'organisation, ainsi que l'environnement de travail présentant les menaces qui pèsent sur l'organisation, sans oublier les opportunités qui s'offrent ; sont (tous) présentés avant la définition des domaines d'activités.

FORCES ET FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES

Une analyse SWOT a été menée pour identifier les facteurs internes et externes pouvant influencer directement et indirectement sur la réalisation des objectifs de l'organisation. Les résultats de l'analyse sont présentés ci-dessous.

Tableau 1: Analyse SWOT de la CSI-Afrique

Forces:	Faiblesses:
<ul style="list-style-type: none">➤ Démocratie syndicale interne croissante (en plein essor) parmi les affiliés➤ Participation et représentation croissante des femmes syndicalistes au niveau national et international➤ Participation et représentation croissante des jeunes syndicalistes au niveau national et international➤ Représentativité à l'échelle continentale➤ Visibilité croissante➤ Système de gestion participative➤ Communication interne ouverte➤ Transparence et reddition de comptes➤ Personnel professionnel (compétent & dévoué)➤ Equilibre intergénérationnel parmi le personnel➤ Esprit d'équipe➤ Etablissement de l'Institut Africain de Recherche et Education Ouvrière de la CSI-Afrique ; et le personnel de l'Institut➤ Amélioration de la capacité bilingue du personnel➤ Droits de propriété du Siège du Secrétariat➤ Installations/services de conférence➤ Longue liste de réalisations à l'actif de l'organisation➤ Soutien et solidarité de la CSI➤ Supervision et suivi adéquats des activités des projets au niveau national	<ul style="list-style-type: none">➤ Faible densité syndicales (moins de 10%)➤ Peu d'attention accordée à l'organisation et au recrutement➤ Fragmentation des syndicats au niveau national➤ Inexistence de banques des données sur les effectifs (membres)➤ Faible paiement de cotisations➤ Rapports peu fréquents (déclarations ou dénonciations peu fréquentes) de la part de certaines centrales➤ Dépendance des financements extérieurs pour les activités➤ Une représentation régionale & linguistique limitée au niveau du personnel➤ Absence d'une politique des ressources humaines et de planification connexe

Opportunités :

- Le sentiment croissant de mécontentement des africains suscité par le statu quo social, économique et politique
- L'augmentation de l'activisme des masses
- L'intensification de la conscience des masses
- Les partenariats stratégiques : (l'OIT, les Communautés économiques régionales, l'Union Africaine (UA), le Réseau Tiers-monde-Afrique, Africa Labour Research Network (ALRN), le Réseau pour la justice fiscale-Afrique, la Fédération des journalistes africains (FJA)
- Les autres partenaires : la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Société internationale pour le développement (SID), l'Université de Lomé, l'université de Cape Coast au Ghana, la Fondation pour les Médias en Afrique de l'Ouest (MFWA), Africa Labour Media Project
- Emergence des organisations syndicales sous-régionales
- Renforcement de la coopération avec les FSI
- Grandes potentialités d'augmenter l'adhésion syndicale
- Augmentation des affiliés de la CSI-Afrique
- Possibilités d'affiliation des syndicats indépendants aux centrales nationales
- Acceptation de plus en plus large de l'agenda du travail décent au niveau mondial (Partenaires sociaux, ODD/NU, Agenda 2063 de l'UA)
- Reconnaissance grandissante de l'importance du dialogue social pour le développement
- Medias favorables aux syndicats – ALMP, Radio Labour, Labour Start, Fondation pour les médias en Afrique de l'Ouest Media
- Augmentation de l'accès aux TIC
- Les nouveaux instruments de l'OIT pour la protection du travail (Conventions 189 et Recommandations 200 sur le VIH et SIDA et le monde du travail, 202 sur le socle national pour la protection sociale, 204 concernant la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, et le Protocole sur le travail forcé)
- l'émergence de la Chine, de l'Inde, de l'Afrique du Sud et du Brésil, en tant qu'acteurs économiques mondiaux
- La coopération avec les organisations de solidarité syndicale (OSS)

Menaces:

- La mauvaise gouvernance dans plusieurs pays
- Les conflits civils
- La montée du terrorisme en Afrique
- l'impunité croissante
- la déréglementation du marché de l'emploi
- La pauvreté croissante
- La corruption généralisée
- Le chômage des jeunes
- La détérioration des conditions de travail et de vie
- l'accroissement des inégalités
- La poursuite implacable du néolibéralisme
- La médiocrité des infrastructures (économique, sociale)
- la manipulation des procédures constitutionnelles et électorales
- La faible industrialisation
- La faible productivité agricole
- Faible intégration régionale
- la recrudescence de la xénophobie
- La mauvaise gestion de la migration
- santé publique médiocre
- Service social médiocre
- Les changements climatiques et catastrophes naturelles
- La chute des prix du pétrole
- Une nouvelle ruée vers [les ressources naturelles de] l'Afrique

DOMAINES D'ACTIVITE

Les différents domaines d'activité sont présentés ci-dessous. Les problèmes spécifiques, les objectifs, les résultats attendus et les activités à accomplir au cours de ce quadriennal sont présentés par domaine d'activité. Pour chaque domaine d'activité, des projets seront élaborés suivant un processus de planification inclusif, qui dans le passé, avait bénéficié, dans la mesure du possible, de la contribution et de la participation de différentes parties prenantes, y compris les représentants des affiliés, la Confédération Syndicale Internationale (CSI), les Fédérations Syndicales Internationales (FSI), le Bureau International du Travail (BIT), les Organisations de Solidarité Syndicale (OSS) et les Organisations de la Société Civile (OSC).

Les informations sur chaque domaine d'activité sont présentées dans un cadre logique.

DROITS HUMAINS ET SYNDICAUX

Les droits humains et syndicaux font l'objet d'attaques fréquentes au niveau continental, et ces attaques sont parfois systémiques. En particulier, les droits au travail continuent à subir de nouvelles formes d'attaques. Les gains acquis au cours des luttes collectives précédentes n'ont pas été épargnés par ces nouvelles attaques. Plusieurs travailleurs du secteur public, par exemple, n'ont toujours pas droit d'adhérer librement aux syndicats et de former des syndicats de leur choix. Encore une fois, le droit de grève qui est au cœur de l'organisation, de l'unité et de la solidarité des travailleurs fait l'objet d'attaques. Par ailleurs, les conditions de vie et de travail continuent à se détériorer à mesure que la pauvreté et les inégalités s'approfondissent. Ainsi, les adultes, les jeunes, les hommes, les femmes, les travailleurs migrants et domestiques continuent à travailler et à vivre dans des situations désespérées. Leurs familles et communautés ne s'en sortent pas mieux malgré la croissance économique tant célébrée sur le continent.

Ainsi, l'objectif sera de continuer d'œuvrer avec l'intention de parvenir à contenir ces attaques, à élargir, à préserver les espaces et les opportunités qui s'offrent pour défendre, protéger et promouvoir ces droits. Les problèmes [identifiés], les objectifs, les résultats attendus, les indicateurs et les activités de ce programme sont présentés dans la matrice ci-dessous.

Matrice du programme droit humain et syndical

PROBLEMES [IDENTIFIES]	OBJECTIFS	RESULTATS	INDICATEURS	ACTIVITES
<p>Violations croissantes des droits de l'homme, en particulier les droits de première génération</p> <p>Nouvelles attaques sur les droits syndicaux, notamment les droits à la dissidence et à la grève</p> <p>Faible dénonciation de cas d'abus (mauvais traitements)</p> <p>Impunité à large échelle</p> <p>Corruption généralisée et grandissante dans les secteurs public et privé</p> <p>Faible capacité à aborder [de façon critique] les questions de droits humains et syndicaux</p> <p>Faible niveau de solidarité pratique entre affiliés</p>	<p>Eveiller et soutenir la conscience et l'activisme sur les questions de droits</p> <p>Améliorer les conditions de l'existence et l'action syndicales</p> <p>Contribuer au renforcement des cadres de défense, de protection et de promotion des droits humains et syndicaux</p>	<p>Amélioration des mécanismes utilisés par les affiliés pour dénoncer les incidents de violations des droits</p> <p>Amélioration de la capacité des syndicats africains sur l'utilisation des mécanismes de protection des normes internationales du travail de l'OIT</p> <p>Réseau régional des droits humains et syndicaux plus actif, soutenu et établi au niveau national</p> <p>Plus vaste respect de droits et reddition de comptes</p> <p>Intensification de contribution aux campagnes de solidarité</p> <p>Amélioration de l'environnement de la législation du travail dans plusieurs pays africains</p>	<p>Au moins 25 affiliés ont soumis leurs rapports à la CEACR annuellement¹</p> <p>Au moins 5 plaintes soumises au Comité de la liberté syndicale et réponses favorables reçues annuellement</p> <p>15 réseaux des droits humains et syndicaux établis au niveau national</p> <p>Au moins 25 affiliés de 25 pays contribuent à l'enquête annuelle de la CSI</p> <p>Au moins une résolution sur les droits humains et syndicaux adoptée par an par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples²</p> <p>Au moins 2 pays ont élaboré des programmes radio interactifs/ fait des émissions radio interactives sur les droits humains et syndicaux annuellement</p>	<p>Formation sur les normes internationales du travail pour faciliter l'élaboration des rapports sur les violations des droits humains</p> <p>Supervision (Monitoring) de la contribution des affiliés en termes d'information fournie dans le processus des rapports</p> <p>Mobilisation de la contribution des affiliés en termes d'information pour mettre à jour l'enquête annuelle de la CSI</p> <p>Formation visant au renforcement des capacités des affiliés Lusophones sur les normes internationales du travail</p> <p>5 rassemblements nationaux sur le droit d'association et de grève seront organisés</p> <p>Assister / participer aux sessions de la CADHP</p> <p>Contribution [en termes d'information/observation] aux</p>

¹ Au cours du dernier quadriennal une moyenne de 10 affiliés ont contribué assez régulièrement au processus des rapports de la CEACR

² Commission africaine des droits de l'homme et des peuples

<p>Espaces de dialogue social limités, fragiles and surtout minés</p> <p>Législations du travail désuètes et antipathiques (nuisibles)</p> <p>Pratique croissante de révision des législations du travail comme une concession pour attirer les investissements</p> <p>Flexibilisation (déréglementation) du marché du travail</p> <p>Augmentation des incidents de travail forcé, de traite des personnes</p> <p>Gouvernance inefficace du processus de migration</p> <p>Exploitation et abus croissants des droits des migrants</p> <p>Incidents récurrents de racisme et de xénophobie</p> <p>Faible taux de ratification et d'application des conventions de l'OIT et d'autres instruments de protection du travail, en particulier C 189, 97, 143</p> <p>Violence domestique</p>		<p>Augmentation de la participation des travailleurs aux campagnes syndicales</p> <p>Meilleur système de défense, protection et promotion des droits des migrants par les syndicats</p> <p>Création du réseau de soutien aux travailleurs migrants par les syndicats</p> <p>Amélioration du système de supervision (monitoring) et d'information en matière d'application des accords sur la migration de main-d'œuvre</p> <p>Etablissement de nouvelles alliances avec les OSC africaines et internationales en matière de défense des droits</p> <p>Portabilité de la protection sociale pour les travailleurs migrants</p> <p>Adoption délibérée des politiques de migration de main-d'œuvre par les affiliés</p> <p>Réduction de l'actuel taux de 28% d'incidence du travail des</p>	<p>Révision du droit du travail réalisée dans au moins 5 pays</p> <p>5 cas d'abus des droits humains faisant l'objet d'enquêtes, de poursuites et de sanctions</p> <p>Au moins 3 accords multilatéraux d'engagement syndical en matière de migration de main-d'œuvre, adoptés et mis en œuvre</p> <p>Une campagne d'organisation syndicale en matière de migration de main-d'œuvre, organisée</p> <p>La portabilité de la protection sociale dans le cadre du Protocole d'accès au Marché commun des États de l'Afrique de l'Est, réalisée</p> <p>L'éducation et la sensibilisation syndicales sur la xénophobie, organisées</p> <p>Un réseau syndical régional doté des points focaux en matière de migration de main-d'œuvre, mis en place</p> <p>Alliance conclue avec l'Union panafricaine des avocats (UPA) ; <i>Human</i></p>	<p>rappports périodiques des pays à la CADHP</p> <p>Rédaction de lettres de protestation</p> <p>Renforcement des réseaux et alliances des droits humains et syndicaux</p> <p>Soutenir les affiliés à former des points focaux para juristes</p> <p>Formation sur la préparation de campagnes</p> <p>production de matériel de campagnes</p> <p>Campagnes sur les questions de droits</p> <p>Conférence syndicale régionale sur la migration de main-d'œuvre</p> <p>Campagnes contre les licenciements abusifs des syndicalistes aux niveaux national et continental</p> <p>Atelier sur le syndicat, la migration de travail et le développement</p> <p>Etablir des relations et atteindre 'la communauté des travailleurs africains au niveau mondial'</p> <p>Recherches/Etudes</p>
---	--	--	---	---

<p>Viols et autres formes de violence sexuelle</p> <p>Le travail des enfants et les services contre les enfants sont à la hausse</p> <p>chômage massif des jeunes</p> <p>La pauvreté généralisée et des inégalités croissantes menant au désespoir profond et à l'agitation</p> <p>Vestiges de l'esclavage, le colonialisme et règle absolue</p>		<p>enfants en Afrique (Statistiques OIT, 2014)</p> <p>Amélioration de l'espace de dialogue social</p> <p>Plus vaste ratification et application des conventions de l'OIT</p>	<p><i>Rights Watch, Atrocities Watch</i> ; et Amnistie Internationale,</p> <p>CSI-Afrique tant que membre du Centre de la société civile africaine</p> <p>2 rassemblements organisés par an pour promouvoir les droits des migrants,</p> <p>Au moins 2 politiques en matière de migration de main-d'œuvre, élaborées</p> <p>Au moins 5 accords syndicaux en matière de migration de main-d'œuvre, élaborés</p> <p>10 mécanismes de dialogue social au niveau national, établis et redynamisés</p> <p>Au moins 10 ratifications des conventions de l'OIT par an</p> <p>réduction de 5 % du taux d'incidence du travail des enfants au cours de ce quadriennal</p> <p>La capacité des 35 activistes syndicaux en matière de campagne, renforcée et améliorée par an</p>	<p>Apporter le soutien technique et matériel aux affiliés pour renforcer leurs engagements en matière de gouvernance de la migration</p> <p>Intensifier la campagne contre le travail des enfants</p> <p>Vulgarisation des recommandations 200, 202, 204 et du Protocole 29 sur le travail forcé</p> <p>Campagnes de plaidoyer et de lobbying sur des thèmes appropriés</p>
--	--	--	---	---

DOMAINE D'ACTIVITE : PAIX ET SECURITE

La montée persistante des conflits sectaires et le nouveau phénomène horrible d'extrémisme sur le continent posent de sérieux défis en termes de sécurité des personnes et de leurs biens. L'insécurité croissante, la paix fragile et la stabilité apparemment précaire dans les pays les plus touchés sont particulièrement liées à ces conflits armés et violents. Dans la plupart des cas, les sentiments ethniques, religieux, communautaires et les tendances de conserver l'influence et la domination se manifestent dans ces conflits inutiles et évitables, qui visent à garder le pouvoir et l'hégémonie au profit des soi-disant groupes dominants et militairement forts. Ils entraînent l'érosion des potentialités d'épanouissement individuel et collectif.

Les syndicats se sont rendu compte que l'absence de la paix et la recrudescence de l'insécurité constituent une vraie menace à l'emploi, à la sécurité et au bien-être des travailleurs sur le lieu de travail et dans la communauté. Les interventions porteront sur l'intensification des actions susceptibles de contribuer, de manière significative, au rétablissement de la paix et la sécurité au profit de nos populations et leurs communautés. Établir les responsabilités et rendre justice aux victimes de l'insécurité et de l'impunité font également partie de nos objectifs au moment où nous nous efforçons de consolider la démocratie sur notre continent. Les problèmes [identifiés], les objectifs, les résultats attendus, les indicateurs et les activités de ce programme sont présentés dans la matrice ci-dessous.

Matrice du programme paix et sécurité

PROBLEMES [IDENTIFIES]	OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	ACTIVITES
Leadership médiocre et mauvaise gouvernance Mauvaise gestion des élections suivies souvent des disputes électorales	Améliorer l'environnement et les conditions pour le rétablissement et le maintien de la paix et sécurité en Afrique	Amélioration des systèmes de rapports en matière de paix et de sécurité en Afrique Intensification de la vulgarisation des instruments de paix et de sécurité	Au moins 2 contributions par an [en termes d'information /observation] aux rapports périodiques des pays à la CADHP Au moins 4 rassemblements publics visant la promotion de la paix et sécurité, organisés au niveau national au cours de ce quadriennal	Campagne au niveau national visant à obtenir le soutien pour la paix et sécurité Campagne de plaidoyer au niveau national pour mobiliser des soutiens en faveur de la commission électorale

<p>Frustration croissante des citoyens en raison de l'absence des dividendes de la démocratie</p> <p>Tendance à prolonger les mandats</p> <p>Mauvaise gestion des élections</p> <p>Mauvaise gestion de la diversité (ethnies et communautés)</p> <p>Politique du « vainqueur emporte tout »</p> <p>Ingérence /influence étrangère</p> <p>Présence de troupes et bases militaires étrangères en Afrique</p> <p>Corruption grandissante dans les secteurs public et privé (pillage des biens, liquidation des actifs et flux financiers illicites)</p> <p>Culture d'impunité et manque de reddition de comptes</p> <p>Faible développement des institutions et faible primauté de droit</p>	<p>Une Union africaine qui exerce le rôle de chef de file résolu à rechercher effectivement la paix et la sécurité</p>	<p>Réduction significative des attentats terroristes en Afrique</p> <p>Meilleure gestion des personnes déplacées internes et de la situation des réfugiés</p> <p>Réduction significative de l'incidence des cas de viols liés aux violences</p> <p>Intensification soutenue de la participation de la CSI-Afrique dans les structures de l'Union Africaine</p> <p>Meilleure application des accords et protocoles de l'UA</p> <p>Amélioration de la présence et de la contribution syndicale dans l'ECOSOC</p>	<p>Au moins 2 pétitions sur des situations de crise, susceptibles de mettre la paix et la sécurité en péril, rédigées et soumises aux structures appropriées de l'UA</p> <p>Alliance avec l'Union panafricaine des avocats, conclue et officialisée</p> <p>La capacité de 100 activistes syndicaux en matière de plaidoyer pour la paix et la sécurité, renforcée et améliorée au cours de ce quadriennal</p> <p>Au moins 1 million de personnes déplacées internes, réinstallées dans leurs communautés</p> <p>La campagne #BringBackOurGirls, réalisée</p> <p>Au moins 5 cas de viols et de violence sexuelle dénoncés à travers la collaboration syndicats-OSC et enquêtés par les autorités concernées dans les zones les plus touchées par des conflits</p>	<p>Publier un document sur la commission électorale</p> <p>Vulgariser des protocoles appropriés de l'UA</p> <p>Développer la capacité de superviser l'application</p> <p>La formation pour améliorer la capacité des syndicats à participer dans le plaidoyer sur la paix et de la sécurité</p> <p>Campagne contre la culture d'impunité et pour la représentation au sein Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP)</p> <p>Campagne contre la xénophobie</p>
---	--	--	--	---

<p>Montée du terrorisme</p> <p>violences sectaires</p> <p>conflits civils armés</p> <p>viol comme arme de guerre</p> <p>Prolifération des armes légères</p> <p>Montée des pratiques de trafic des drogues</p> <p>Montée des cas des personnes déplacées internes et des réfugiés</p> <p>mauvaise gestion des crises humanitaires</p> <p>manque de courtoisie (civilité) dans les débats publics</p> <p>Faible mobilisation des citoyens</p> <p>leadership et autorité faibles de l'UA</p> <p>faible application des accords et des protocoles de paix et sécurité</p> <p>Influence limitée des syndicats et des OSC dans les procédures de l'UA</p>		<p>Amélioration de la reddition des comptes et du de la loi</p> <p>Progrès en matière de gestion et de supervision panafricaine des processus électoraux</p> <p>Reconnaissance syndicale de la non-viabilité du système 'le vainqueur emporte tout'</p> <p>Création d'alliance avec les OSC pour la réalisation et promotion de la paix et sécurité</p>	<p>Syndicats membres de l'ECOSOCC présentent à l'UA une pétition sur la situation de la paix et de la sécurité en Afrique</p> <p>30 Activistes syndicaux participent aux processus de la CADHP</p> <p>Collaboration avec les acteurs non étatiques en matière de gestion d'élection et de démocratie, réalisée</p> <p>Moins de résultats électoraux contestés</p>	
---	--	---	---	--

DOMAINE D'ACTIVITE: ORGANISATION ET RENFORCEMENT DU POUVOIR DES TRAVAILLEURS

La réduction de la densité syndicale dans plusieurs pays est directement liée aux changements structurels survenus dans l'économie mondiale plus récemment. Les changements technologiques et l'appétit démesuré de faire des superprofits ont conduit aux changements dans la structure de la production, à la prédominance des chaînes d'approvisionnement mondiales et aux nouvelles formes de relations sur le marché du travail. La sous-traitance, l'externalisation du travail, la précarisation et leur contribution à l'expansion des emplois précaires sont parmi les manifestations les plus frappantes de ces relations sur le marché du travail.

D'autre part, les politiques néolibérales qui facilitent et accompagnent les changements dans l'économie mondiale ont aussi entraîné la réduction des effectifs dans le secteur public et la désindustrialisation qui, à leur tour, ont conduit à une diminution générale de l'emploi formel et une expansion de l'économie informelle économie dans son ensemble.

Ces changements dans le monde du travail ont influé négativement sur l'environnement de l'organisation syndicale. Ils ont produit des facteurs préjudiciables à la capacité des travailleurs d'adhérer à un syndicat, de négocier collectivement, de protéger leurs droits et de défendre leurs intérêts. Le secteur des services privés et structures connexes constituent le domaine dans lesquels la croissance des emplois est réelle – un domaine où les syndicats ont toujours eu des difficultés à recruter et à défendre leurs membres. Il y a eu, également, des changements dramatiques dans la composition de la main-d'œuvre. [En effet], dans plusieurs pays, les syndicats qui défendaient les emplois fixes des travailleurs à temps plein sont maintenant obligés de défendre les emplois à temps partiel.

Les bastions traditionnels des syndicats, y compris les ouvriers des grandes entreprises de secteurs traditionnels tels que les mines, les usines d'acier, les industries textiles, les quais (ports), les chemins de fer, les chantiers de construction, l'éducation et les services publics ont enregistré une baisse importante des travailleurs entraînée par la tendance économique mondiale de la déréglementation du marché du travail.

La baisse en termes d'adhésions syndicales est aggravée par la fragmentation et les divisions internes au sein du mouvement syndical. Les faiblesses de la démocratie interne, la conscience démocratique peu développée, la mauvaise gestion des syndicats, l'égoïsme, la manipulation ou l'ingérence non-dissimulée de la part des forces extérieures sont tous des éléments qui, de près ou de loin, nuisent à l'unité du mouvement syndical. Ces divisions internes paralysent les syndicats et les empêchent d'agir de manière concertée pour relever les défis qui se posent aux travailleurs au niveau sectoriel, national et régional.

Concernant les jeunes, il faut noter que l'âge moyen de la population africaine est de 19 ans et que 70% des africains ont moins de 30 ans. Selon des rapports récents comme les 'Tendances mondiales de l'emploi' de l'Organisation Internationale du Travail indiquent que les

jeunes sont parmi les groupes les plus affectés par la crise mondiale qui a engendré de nouvelles restrictions d'accès au travail décent. Il convient donc d'organiser et de mobiliser les jeunes dans la recherche et la poursuite du changement selon leurs perspectives.

La CSI-Afrique estime qu'une plus grande intégration des jeunes (hommes et femmes) dans les structures et les activités syndicales est indispensable pour la réalisation de la renaissance qui inspire fortement le mouvement syndical dans la poursuite de la transformation structurelle capable de générer des emplois décents pour l'Afrique et de relever d'autres défis auxquels les jeunes et la population sont confrontés.

Une matrice couvrant les problèmes [identifiés], les objectifs du programme, les résultats attendus, les indicateurs et les activités de ce programme est présentée ci-dessous.

Matrice du programme organisation et renforcement des capacités des travailleurs

PROBLEMES [IDENTIFIES]	OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	ACTIVITES
Faible densité syndicale Manque d'informations et de données sur la composition d'effectifs Faible niveau de la conscience ouvrière Visibilité limitée Influence limitée Perception négative dans les médias Baisse d'efficacité syndicale	Accroître les effectifs des syndicats pour une meilleure représentativité Renforcer les structures des organisations syndicales	Densité améliorée Niveau de conscience plus élevé de la classe ouvrière	60.000 travailleurs ont adhéré aux syndicats. 15.000 travailleurs ont été recrutés par an 20 plans d'action sur l'organisation et le recrutement sont disponibles au niveau national 100 jeunes leaders syndicalistes fermement engagés ont été sensibilisés et formés	Campagnes de recrutement et d'organisation (ciblant les travailleurs des Zones franches, les travailleurs domestiques, les travailleurs de l'économie informelle et les travailleurs migrants du secteur formel) Formation sur l'élaboration des plans d'action pour le recrutement Formation des leaders syndicaux sur les valeurs et les principes syndicaux

<p>Faible engagement à l'organisation (les travailleurs migrants, travailleurs de l'économie informelle, travailleurs domestiques)</p> <p>Montée de l'économie informelle qui n'est syndicalisée</p>	<p>Renforcer la capacité des jeunes, des femmes, travailleurs migrants, des travailleurs de l'économie informelle et des travailleurs domestiques pour l'amélioration de la participation dans les activités syndicales</p>	<p>Augmentation d'adhésions syndicales des travailleurs domestiques, des travailleurs des migrants et des travailleurs de l'économie informelle</p>	<p>Visibilité et influence de plus en plus grandes Au moins 20 nouveaux leaders représentant les syndicats dans les institutions publiques (Sécurité sociale –Commission sociale et économique etc.)</p> <p>04 modules de formation disponibles pour les formateurs de l'économie informelle</p> <p>100 leaders syndicaux de l'économie informelle ont reçu une formation de formateur</p> <p>Au moins 120 modules de formation distribués dans 12 syndicats de l'économie informelle</p> <p>12 syndicats de l'économie informelle créés</p> <p>12 groupes de l'économie informelle devenus membres du syndicat reconnu par secteur</p> <p>Données officielles claires disponibles sur la situation des travailleurs migrants dans différents domaines</p> <p>Au moins 200 travailleurs migrants ont été sensibilisés sur leurs droits</p> <p>04 campagnes sur les droits des migrants</p>	<p>Plaidoyer et lobbying (auprès de la société civile, les employeurs et les structures du gouvernement)</p> <p>Produire et distribuer un module de formation pour organiser les travailleurs de l'économie informelle</p> <p>Formation des formateurs pour les leaders des travailleurs de l'économie informelle</p> <p>Organiser les travailleurs de l'économie informelle en syndicat</p> <p>Campagne de recrutement ciblant les travailleurs de l'économie informelle</p> <p>Renforcer les capacités en matière d'administration et de négociation</p> <p>Recenser les régions des travailleurs migrants (faire le mapping)</p>
--	---	---	--	---

			<p>04 syndicats des migrants ont été créés et reconnus</p> <p>04 formations spécifiques pour les travailleurs migrants</p> <p>150 travailleurs recrutés dans les syndicats des travailleurs migrants</p> <p>Au moins 200 dépliants ont été distribués dans environ 4 centrales nationales</p> <p>2 ateliers régionaux 50 travailleurs domestiques</p> <p>4 campagnes au niveau national</p> <p>4 émissions radio sur les droits et la contribution des travailleurs domestiques</p> <p>4 syndicats des travailleurs domestiques ont été mis en place</p> <p>4 campagnes de recrutement</p>	<p>Sensibiliser les travailleurs migrants sur leurs droits</p> <p>Campagnes sur les droits des travailleurs migrants</p> <p>Organiser les travailleurs migrants en syndicat</p> <p>Former les leaders de syndicats des migrants sur la législation spécifique concernant la migration</p> <p>Campagnes de recrutement par les leaders des travailleurs migrants et les organisateurs</p> <p>Vulgarisation de la convention 189 sur les travailleurs domestiques</p> <p>Formation sur les conventions C. 87 ; 98 ; 189</p> <p>Campagnes pour la ratification de la convention 189</p> <p>Sensibilisation des travailleurs domestiques sur leurs droits</p> <p>Appui technique pour organiser les travailleurs domestiques en syndicat</p> <p>Campagnes de recrutement</p>
--	--	--	--	--

<p>Nouvelles formes des relations du travail conduisant à des emplois précaires ;</p> <p>Exclusion persistante des organisations syndicales dans les Zones Franches existantes ;</p>			<p>Au moins 4 centrales nationales ont retenu la vulgarisation de la convention 181 dans leurs plans d'action</p> <p>Au moins 4 campagnes pour la ratification de la convention 181</p> <p>4 formations et sensibilisations sur les travailleurs précaires</p> <p>Au moins 800 travailleurs précaires ont été recrutés dans 4 syndicats</p> <p>Au moins 2 conventions collectives ont été adoptées</p> <p>Au moins 360 travailleurs ont été formés et ont des compétences</p> <p>40 leaders des organisations syndicales sous-régionales ont participé aux grands événements de la CSI-Afrique</p> <p>CSI-Afrique a participé aux 4 grandes réunions des organisations syndicales</p>	<p>Vulgariser la convention C. 181 (sur les agences de l'emploi) dans le syndicat cible</p> <p>Campagnes pour la ratification de la convention 181</p> <p>Sensibiliser et former les travailleurs précaires pour qu'ils soient organisés</p> <p>Campagnes de recrutement de travailleurs occasionnels, temporaires, à court terme</p> <p>Plaidoyer et lobbying pour l'adoption de la convention collective dans les Zones franches</p> <p>Formation des travailleurs de Zones franches avec le manuel De ILO/ACTRAV consacré aux Zones franches</p> <p>Faciliter la formation des affiliés des organisations syndicales sous-régionales</p>
--	--	--	---	---

Absence de relations et complémentarité clairement définies avec les organisations sous-régionales;		Engagement renouvelé a l'égard de l'organisation Amélioration de capacité en matière d'organisation	sous-régionales (SATUCC-EATUC-OTAO-OSTAC)	Réunions et conseils conjoints, échange d'expériences et d'informations avec les organisations syndicales sous-régionales
			4 académies régionales pour 110 organisateurs principaux 20 sessions de formation nationale destinées à 605 activistes en matière d'organisation Au moins 110 modules de formation sur l'organisation doivent être distribués Au moins 200 organisateurs principaux disponibles au niveau national	Offrir des formations sur l'organisation aux niveaux national et régional Production et dissémination des modules sur l'organisation Création d'une réserve (pool) d'organisateur principaux au niveau national
Capacité limitée en matière d'organisation		Plus grande participation démocratique des membres Plus grande participation et représentation des jeunes et des femmes	100 leaders de jeunes et de femmes formés au niveau régional 500 syndicalistes formés au niveau national	Formation en leadership pour les jeunes et les femmes aux niveaux national et régional

<p>Sous-représentation des jeunes et des femmes</p>		<p>dans les activités syndicales et dans le leadership</p>	<p>Au moins 40 représentants de jeunes et de femmes dans environ 20 structures et organes de prise de décision aux niveaux régional, national et international</p> <p>50% de jeunes et de femmes participeront aux 4 académies régionales</p>	<p>Sensibiliser les organisations pour qu'elles prévoient dans leurs statuts l'occupation des postes politiques et la participation totale aux activités des jeunes et des femmes dans les structures et les organes de prise de décisions.</p> <p>Participation des jeunes dans les académies régionales</p>
<p>;</p> <p>Déficit de communication interne au niveau des syndicats</p>		<p>Amélioration en termes de prestation des services et avantages offerts aux membres</p>	<p>12 Formations spécifiques sur la création de structures, de procédures de mise en œuvre et de fonctionnement de l'économie sociale et solidaire</p> <p>6 structures d'établissements de l'économie sociale et solidaire (coopératives)</p> <p>60 leaders syndicaux ont été formés sur la création des structures de services aux membres</p> <p>20 formations au niveau national, en utilisant le manuel sur l'administration syndicale</p>	<p>Former les travailleurs de l'économie informelle sur la création des structures de l'économie sociale et solidaire</p> <p>Soutenir le syndicat dans la création des structures de l'économie sociale et solidaire</p> <p>Formation des leaders syndicaux sur la création des services aux membres</p> <p>Sensibilisation sur les questions de la démocratie interne</p>

MATRICE DU PROGRAMME UNITE SYNDICALE

PROBLEMES [IDENTIFIES]	OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	ACTIVITES
<p>Faible démocratie syndicale</p> <p>Gestion syndicale inadéquate</p> <p>Prolifération des syndicats au niveau national</p> <p>Ingérence extérieure de certaines organisations de solidarité syndicale internationale (OSS)</p> <p>Inimitié entre affiliés dans plusieurs pays</p> <p>Ingérence politique</p> <p>Dispute des élections syndicales au niveau national</p>	<p>Parvenir a une plus grande unité entre les syndicats africains</p>	<p>Meilleure coopération entre la CSI-Afrique, l'OUSA et les organisations syndicales sous-régionales</p> <p>Création des intersyndicales Fusions</p> <p>Réalisation de l'unité d'action entre les affiliés au niveau national</p>	<p>4 réunions annuelles entre les affiliés (de la CSI-Afrique) du même pays (11 pays)</p> <p>44 célébrations communes de la Fête du Travail et de la Journée du travail décent</p> <p>88 activités conjointes au niveau national</p> <p>3 congrès d'unification ont été organisés</p>	<p>Réunions stratégiques conjointes du leadership (des dirigeants)</p> <p>Célébrations communes</p> <p>Activités communes</p> <p>Congrès d'unification</p>
		<p>Intersyndicales opérationnelles au niveau national</p> <p>Renforcement des intersyndicales existantes</p> <p>Réduction de l'ingérence politique</p> <p>Un système de supervision (monitoring) des élections syndicales</p> <p>Amélioration de l'organisation et du fonctionnement des structures</p> <p>Plus grande participation de la CSI-Afrique dans la résolution des conflits internes des affiliés</p>	<p>5 intersyndicales créées en Afrique Centrale</p> <p>1 modèle de règlement intérieur disponible pour le fonctionnement</p> <p>1 système disponible pour la supervision (le monitoring) du respect des statuts par les syndicats</p> <p>20 formations nationales sur la structuration et le bon fonctionnement des syndicats</p> <p>5 conflits internes ont été résolutions à travers l'intervention de la CSI-Afrique</p>	<p>Créer des structures intersyndicales en Afrique Centrale</p> <p>Produire un règlement intérieur pour le fonctionnement de l'intersyndicale</p> <p>Développer un système de supervision (monitoring) du respect des statuts par les syndicats</p> <p>Formation sur la structure et le fonctionnement des syndicats</p> <p>Participation in internal conflicts resolution</p>

		Amélioration de la gestion des syndicats	2 modules disponibles sur la gestion des syndicats	Production d'un module sur la gestion des syndicats
		Respect de la politique de CSI relative à la coopération au développement	1 document de directives générales disponible sur la politique relative à la coopération au développement	Production du document de directives générales sur la politique relative à la coopération au développement
		Analyse organisationnelles des organisations	1 étude disponible sur la situation des affiliés de la CSI-Afrique	Etude sur la situation des affiliés de la CSI-Afrique

ACTIVITES DES JEUNES

PROBLEMES [IDENTIFIES]	OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	ACTIVITES
Faible représentation des jeunes dans les structures syndicales de prise de décisions	Faire des jeunes travailleurs une partie intégrante du mouvement syndical	Plus grande participation des jeunes dans les structures et activités syndicales	Au moins participant chaque année aux activités de la CSI-Afrique	Faire participer les jeunes travailleurs dans tous les ateliers et toutes les activités de la CSI-Afrique
Manque des données sur les effectifs des jeunes dans les syndicats	Faire des jeunes travailleurs une force dynamique pour la renaissance du mouvement syndical	Plus grande représentation des jeunes dans les structures de prise de décisions	Plus grande visibilité des jeunes travailleurs	Apporter soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques relatives aux jeunes
Faible participations des jeunes dans les activités syndicales		Plus grand nombre des structures des jeunes opérationnelles au niveau national	50% des affiliés de la CSI-Afrique ont élaboré et adopté des politiques relatives aux jeunes	
Peu d'attention accordée aux questions relatives aux jeunes		Plus grand nombre des syndicats dotés des politiques relatives aux jeunes		
Manque de financement pour les activités des jeunes		Plus grand nombre des jeunes leaders formés	Les capacités d'au moins 60 jeunes leaders ont été renforcées	Offrir des programmes de formation et de renforcement des capacités des jeunes
Services peu attrayants pour les jeunes				

<p>Taux de chômage élevé chez les jeunes</p> <p>Utilisation insuffisante des technologies disponibles</p> <p>Possibilités limitées de progression</p> <p>Manque d'adéquation entre les compétences acquises dans le système éducatif et celles requises par le marché</p>			<p>Plus des programmes de sensibilisation organisés par les centrales nationales dans des campus</p> <p>Plus des jeunes conscients (sensibilisés)</p>	
			Number of IEC materials produced	Production du matériel d'IEC pour la sensibilisation
			<p>Disponibilité des réseaux constructifs</p> <p>Utilisation interactive des medias sociaux</p>	Activité de sensibilisation (information, publicité) organisée par les travailleurs aux différents niveaux
		Utilisation optimale des technologies disponibles	Des sites internet syndicaux plus actifs	Mise à jour régulière des activités des jeunes sur le site internet de la CSI-Afrique
				Interaction à travers les medias sociaux
		Regain d'intérêt (des jeunes) pour le mouvement syndical	Jeunesse plus réceptive aux activités et à la mobilisation syndicales	Organiser des activités ciblant les jeunes (festivals, activités sportives, camp de jeunes)
		<p>Plus des programmes nationaux d'emploi des jeunes</p> <p>Plus d'accès des jeunes a l'emploi</p>	Plus d'interventions syndicales sur l'emploi des jeunes	<p>Plaidoyer syndical pour l'emploi de jeunes</p> <p>Plaidoyer pour le développement de la formation professionnelle en faveur des jeunes</p>

DOMAINE D'ACTIVITE : EGALITE DES GENRES

Les efforts fournis par la CSI - Afrique pour promouvoir l'égalité dans l'ensemble du mouvement syndical sont énormes. On a enregistré une augmentation modeste du nombre de femmes dans le leadership et les structures de direction des syndicats étant donné que les hommes sont devenus plus ouverts et sensibles aux questions des genres. Cependant, le monde du travail continue à être caractérisé par une discrimination persistante et le non-respect des droits du travail.

Les barrières culturelles ne doivent pas continuer à justifier le refus de promouvoir des politiques et des législations qui visent à intégrer les préoccupations de genre dans les syndicats et à les promouvoir à l'échelle nationale. L'égalité demeure l'un des éléments clés de mobilisation pour la justice sociale et le progrès social.

MATRICE DU PROGRAMME EGALITE DES GENRES

PROBLEMES [IDENTIFIES]	OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	ACTIVITES
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre limité des femmes aux postes de prise de décisions dans les structures privées et publiques; • Nombre limité des constitutions nationales qui tiennent compte des questions des genres ; • Peu de femmes dans les professions nécessitant des qualifications; • Forte féminisation de l'économie informelle et rurale; • Peu de conventions collectives ayant des dispositions visant à protéger et maintenir les femmes ayant des responsabilités familiales sur le marché du travail; • La politique sociale et la politique relative au marché de l'emploi ne n'abordent pas de manière adéquate les problèmes des travailleurs ayant des responsabilités familiales ; • Peu de crèches et de garderies dans les entreprises et les lieux de travail • Faible intégration de la dimension genre dans les syndicats • Faible niveau de sensibilisation sur les questions des genres • Statuts indifférents à la dimension genre dans certains syndicats • Compréhension inadéquate (de la part des leaders syndicaux – hommes et femmes) des 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le respect et l'application effective de [principes de] l'égalité pour une meilleure intégration des questions relatives à l'égalité des sexes dans le milieu de travail et dans le mouvement syndical 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de capacités permettant aux femmes et aux groupes vulnérables dans l'économie informelle, la communauté rurale ; et aux travailleurs domestiques, migrants et ruraux à trouver des emplois et de revenus décents; • De travailleurs mobilisés pour le respect effectif et une meilleure intégration des questions d'égalité et de conciliation du travail et la vie familiale; • Un pool de femmes, au sein des organisations nationales, formées et techniquement fiables sur différents thématiques; • Des réseaux syndicaux de femmes établis et opérationnels; • Des activistes (hommes et femmes) bien informés et qui maîtrisent les conventions fondamentales; • Respect de l'équité salariale et salaire minimum étendu aux catégories exclues; 	<ul style="list-style-type: none"> • Le taux de ratification des conventions fondamentales relatives à l'égalité et à la protection aura augmentera d'au moins 2%; • 80% des membres du personnel auront acquis une connaissance raffinée concernant le genre; • Au moins 10% des affiliés de la CSI-Afrique auront mis en place des services et de l'expertise dans le domaine de l'égalité et la protection des travailleurs; • Au moins 200 experts, dont environ 150 femmes disponibles, formés au niveau national sur des thèmes divers (comme l'équité salariale, la protection de la maternité, la violence au travail, les travailleurs domestique, migrants et ruraux) • Au moins 20 sessions de formation organisées à l'intention des affiliés sur les conventions fondamentales et spécifiques ; • 20 affiliés de la CSI-Afrique auront mené une campagne sur les conventions et les objectifs de développement durable (SDO) au niveau national; 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation du personnel de la CSI-Afrique sur les concepts et les instruments d'intégration de la dimension de genre; • Mobiliser et engager les Bureaux [exécutifs] de 50 centrales nationales dans l'élaboration d'un document de politique sur le genre; • Former un pool de leaders sur les conventions nationales, régionales et internationales ; les recommandations et les outils, pour soutenir les acteurs travaillant avec l'économie informelle, les travailleurs migrants et domestiques; • Soutien à la formation appropriée sur la sécurité du revenu, y compris la politique de salaire minimum pour les acteurs travaillant avec l'économie informelle, les travailleurs migrants et domestiques; • Préparer un pool d'expertise pour les femmes, les jeunes et les groupes en situation de vulnérabilité dans le domaine de l'équité salariale; • Soutenir une formation appropriée sur les normes du travail, la santé et sécurité pour les acteurs travaillant dans l'économie sociale et solidaire, en particulier les femmes;

<p>conventions spécifiques relatives à l'égalité;</p> <ul style="list-style-type: none"> • attitudes et pratiques patriarcales • Nombre limité des femmes aux postes de prise des décisions dans les syndicats; • Capacité limitée des femmes dans le domaine de gestion et leadership ; • Compréhension inadéquate (de la part des dirigeants, surtout les femmes) des procédures de négociation et de l'élaboration de convention collective ou d'accord d'établissement ; • Mauvaise application de la législation ; • Non-respect de la législation par les employeurs ; • La violence croissante contre les femmes sur le marché du travail et elle se produit sous des formes déguisées • Fonds limités pour la promotion des activités relatives à l'égalité • les écarts salariaux persistants entre les hommes et les femmes • Application inadéquate des dispositions relatives au salaire minimum et l'exclusion de certaines catégories de travailleurs (travailleurs agricoles, entreprises familiales, les travailleurs domestiques) • le travail non rémunéré des femmes reste ignoré et non pris en compte économiquement ; • Manque de formation pour les acteurs assistant l'économie informelle et les communautés rurales dans les domaines technique, administratif, syndical, 			<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 20000 activistes atteints à travers les campagnes sur les conventions; • Au moins 20% des membres des affiliés faisant partie des comités du dialogue social et de protection sociale sont des femmes; • Au moins 40% des affiliés ont entre 10 a 35% de femmes dans leurs départements confédéraux (bureaux); • Un grand nombre des pays se conforment aux congés de paternité, maternité et congés parentaux, conformément aux conventions de l'OIT; • Au moins 20 organisations nationales ont des comités des femmes bien structurés et disposent des services et de l'expertise en matière d'égalité et de protection des travailleurs; • Au moins 10 appuis techniques offerts aux affiliés dans la mise en place des structures de service (mutuelles de santé, les centres d'audition) pour les membres; • Au moins 10 structures de service établies et opérationnelles; • Au moins 5 études et recherches menées dans les pays francophones; 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir des séances d'alphabétisation fonctionnelle pour les femmes et les jeunes qui travaillent dans des secteurs ciblés de l'économie informelle; • Préparer un pool d'expertise pour les femmes, les jeunes et les groupes en situation de vulnérabilité sur le système de dénonciation de toute forme de discrimination et de violence, y compris la violence sexuelle en milieu de travail; • Préparer un pool d'expertise pour les femmes, les jeunes et les groupes en situation de vulnérabilité sur les compétences de gestion et de la représentation syndicale; • La formation des femmes, des jeunes et des groupes en situation de vulnérabilité sur les techniques de négociation et de certains thèmes professionnels et sectoriels; • Former au moins 150 jeunes femmes sur l'entrepreneuriat; • Renforcer les capacités des femmes sur les techniques de mobilisation de ressources et de planification; • Renforcer les capacités des femmes sur les techniques de suivi et évaluation ; • Former les responsables sur l'utilisation des logiciels de bureautique (système de gestion par ACCESS et EXCEL);
---	--	--	--	--

<p>et juridique; et les travailleurs migrants et domestiques, en particulier les femmes, dans les domaines de leurs droits, devoirs et opportunités;</p>			<ul style="list-style-type: none"> • 2 documents de campagne produits et diffusés au niveau régional; • Au moins 20 réseaux de femmes syndicalistes sont établis, opérationnels et travaillent en synergie; • Changement positif observé concernant le comportement et l'attitude patriarcale (réduction du chauvinisme); 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les ateliers d'échange Sud-Sud et Nord-Sud sur l'intégration de parité hommes-femmes et la protection des travailleurs dans le domaine de négociations et d'élaboration de conventions collectives au travail; • Campagnes pour la ratification des conventions fondamentales et des instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux visant à promouvoir l'égalité et la protection ; • Campagnes pour l'enregistrement des travailleurs migrants et domestiques et les travailleurs de l'économie informelle, y compris le système de sécurité sociale, en particulier les femmes et les jeunes; • Les campagnes pour la syndicalisation, le recrutement et l'organisation des femmes, des jeunes et des groupes en situation de vulnérabilité; • Plaidoyer pour la mise en œuvre effective des dispositions sur le salaire minimum par le gouvernement et les employeurs, et l'amélioration de ces dispositions en prenant en considération les autres catégories d'acteurs; • Campagnes pour l'accès à des services alternatifs
--	--	--	--	--

				<p>abordables et de haute qualité, tels que les crèches et les garderies qui offrent des programmes d'école maternelle sur le lieu de travail et (pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans le domaine d'entrepreneuriat, opportunités d'emploi et de transition vers l'économie formelle) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui technique aux organisations dans la mise en place des structures des services pour leurs membres; • Mettre au point des outils de suivi [d'engagements] sur la dimension genre dans le programmes et projets de la CSI-Afrique ; • Finaliser l'audit genre avec chaque comité national ; • Soutenir l'alphabétisation fonctionnelle en faveur des femmes; • Soutenir la restructuration et l'institutionnalisation des comités des femmes; • Soutenir la création de réseaux de femmes syndicalistes pour militer en faveur du respect effectif et d'une meilleure intégration des questions d'égalité en milieu de travail; • appuyer techniquement l'audit genre ; • Soutenir la documentation de bonnes pratiques, de dispositions juridiques et d'autres initiatives visant à
--	--	--	--	---

				<p>comblent les lacunes dans le domaine de la représentation et de l'intégration d'égalité des sexes, de la protection des travailleurs et du dialogue social (approches novatrices et inclusives);</p> <ul style="list-style-type: none"> • recherche et échange ; • alliances, réseautage, synergie pour soutenir les affiliés et la CSI-Afrique en matière d'égalité et de protection des travailleurs aux niveaux national, régional et international; • Consolider et améliorer la base de données sur l'intégration de la dimension genre au sein de la CSI-Afrique; • Soutenir la participation de la CSI-Afrique dans les ateliers régionaux, sous-régionaux et internationaux; • Soutenir les affiliés et l'alliance de la CSI-Afrique;
--	--	--	--	---

DOMAINE D'ACTIVITE : PROTECTION SOCIALE ELARGIE

La majorité de populations africaines est vulnérable et privée des prestations de protection sociale pouvant garantir de meilleures conditions de vie et de travail. L'ampleur du déficit de la protection sociale en Afrique, notamment la couverture médicale, la protection du revenu et des allocations de chômage est immense et entraîne une pauvreté généralisée. Seuls 3 des 54 pays africains ont ratifié la Convention 102 sur la protection sociale; 4 ont ratifié la Convention 183 sur la protection de la maternité; et 2 ont ratifié la Convention 189 sur les travailleurs domestiques.

Par ailleurs, il a été prouvé que la protection sociale et le développement social contribuent à la réalisation du développement inclusif. Il apparaît [aussi] avec une évidence de plus en plus grande que l'investissement dans la protection sociale génère des résultats pour le progrès et le développement social. L'adoption de la Recommandation 202 de l'OIT (2012) sur les socles de protection sociale et l'adoption de la Recommandation 204 de l'OIT (2015) sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle constituent la preuve de reconnaissance croissante de l'importance universelle de la protection sociale et soulignent la responsabilité du mouvement syndical africain d'élaborer de stratégies en vue d'améliorer les mécanismes de protection sociale existants qui excluent les différents acteurs, en particulier ceux de l'économie informelle en milieux urbains et ruraux.

Il est nécessaire de renouveler l'engagement syndical à la protection sociale et de renforcer l'engagement d'étendre à tous les prestations de la protection sociale aux niveaux national et régional.

Une matrice couvrant les problèmes [identifiés], les objectifs du programme, les résultats attendus, les indicateurs et les activités de ce domaine de priorité est présentée ci-dessous.

MATRICE DU PROGRAMME EXTENSION DE LA PROTECTION SOCIALE

PROBLEMES [IDENTIFIES]	OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	ACTIVITES
<p>Couverture limitée de la protection sociale (par exemple l'économie informelle, les travailleurs migrants, les femmes, les travailleurs occasionnels et agricoles);</p> <p>Services (avantages) limités dans les régimes existants</p> <p>Financement insuffisant de la protection sociale (faible investissement gouvernemental)</p> <p>Peu d'attention accordée à la santé maternelle</p> <p>manque de sensibilisation, de ratification et de domestication de la protection de la maternité dans les pays africains</p>	<p>Parvenir à la protection sociale accessible par tous les travailleurs sans discrimination</p>	<p>Couverture sociale étendue à certaines catégories</p> <p>Acceptation générale du socle de protection sociale pour tous</p> <p>Plus large sensibilisation sur la santé maternelle</p>	<p>Au moins 10% des affiliés de la CSI-Afrique ont une expertise en matière de protection sociale et disposent des régimes de protection sociale pour leurs membres</p> <p>A la fin du programme, au moins 20 affiliés disposeront des régimes et de l'expertise en matière de protection sociale et de revenu de qualité</p>	<p>Formation d'experts en protection sociale</p>
			<p>Nombre de pays qui auront créé et institutionnalisé des régimes d'assurance médicale pour tous</p> <p>Augmentation d'environ 2% du taux de ratification des trois conventions fondamentales sur la protection</p>	<p>Appui technique aux organisations dans la création des services pour étendre et assurer une protection sociale efficace pour tous</p> <p>Appui à l'organisation et au déroulement des journées d'information et d'actions de sensibilisation à l'intention des employeurs et des pouvoirs publics dans chaque pays</p>

<p>Législation limitée parce que certains risques ne sont pas couverts</p> <p>Absence de politique sociale et de protection sociale dans la plupart des pays</p> <p>Mauvaise application de la législation</p> <p>Faible niveau de connaissance de la législation parmi les bénéficiaires</p> <p>Non respect de la législation par les employeurs</p>			<p>Au moins 20 affiliés auront mené une campagne au niveau national</p> <p>10 campagnes réalisées pour des conventions spécifiques</p>	<p>Soutenir la campagne nationale des affiliés sur la ratification de conventions et la sensibilisation sur les instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux de protection sociale visant la promotion de l'emploi formel et la protection des travailleurs domestiques, ruraux, de l'économie informelle et migrants</p> <p>Appuyer la campagne de plaidoyer national des affiliés sur l'adoption et l'application effective de la législation visant la protection des travailleurs domestiques, ruraux, de l'économie informelle et migrants (salaire minimum, protection sociale, santé et sécurité au travail, besoins essentiels, temps de travail)</p>
<p>L'augmentation du [taux de] chômage qui aggrave les problèmes de protection sociale [existants]</p> <p>L'incidence du VIH / SIDA et Ebola</p> <p>L'augmentation des problèmes de santé publique</p> <p>La privatisation des services publics</p> <p>La mauvaise qualité des services publics et des infrastructures</p> <p>Nouvelles maladies professionnelles</p> <p>Pauvreté généralisée</p> <p>Economie informelle plus répandue</p>			<p>2 manuels de campagne produits et disséminés</p> <p>Au moins 20.000 membres touchés par les campagnes de sensibilisation</p> <p>Des informations d'environ 200 experts d'affiliés en matière de protection sociale seront disponibles dans la base de données de la CSI-Afrique</p> <p>Environ 200 experts d'affiliés enregistrés dans la base de données de la CSI-Afrique auront maîtrisé les [concepts sur] conventions 183, 189, 100, 111, 183, 156, 131 et les recommandations 202 et 204</p> <p>Au moins cinq études et recherches menées dans les pays francophones</p> <p>A la fin du programme, environ 50% des affiliés siégeant dans les</p>	<p>Soutenir la campagne régionale pour l'extension de la protection sociale à ces travailleurs</p> <p>Soutenir la production et la dissémination de documents stratégiques, de campagne et de sensibilisation sur la protection sociale au niveau régional</p> <p>Soutenir les études sur les conditions essentielles à remplir pour la protection sociale; compléter les études en cours et consolider celles qui ont été réalisées</p> <p>S'appuyer sur les informations existantes pour construire des bases de données</p> <p>Organiser deux ateliers régionaux sur la protection sociale et le dialogue social</p>

<p>inégalité croissante</p> <p>Capacité limitée des syndicats concernant la gouvernance des régimes de protection sociale</p> <p>Mauvaise gestion des fonds de pension des employés</p> <p>capacité limitée des syndicats concernant la gouvernance des régimes de protection sociale</p>			<p>comités sectoriels de dialogue social et protection sociale</p> <p>Environ 10 affiliés auront bénéficié d'appui technique pour établir des structures de service aux membres</p> <p>Environ 10 régimes établis et opérationnels au service de membres</p> <p>Adhésion de la CSI-Afrique a plus au moins trois réseaux régionaux et internationaux</p>	<p>Soutenir la participation de la CSI-Afrique dans trois ateliers sur la protection sociale ainsi que son adhésion à quatre réseaux de protection sociale aux niveaux régional, sous-régional et international</p> <p>Etablir des relations avec les organisations et institutions régionales qui s'occupent des programmes de protection sociale aux niveaux régional et international (UA et UE)</p> <p>Encourager les organisations sous-régionales d'établir des relations avec les organisations régionales qui s'occupent des programmes de protection sociale aux niveaux sous-régional, régional et international (JEMOA-CEMAC-SADC)</p> <p>Travailler en réseau pour soutenir la formulation des politiques</p> <p>Promouvoir l'alliance avec les organisations de la société civile pour faciliter le lobbying et plaider sur la protection sociale</p> <p>Organiser et soutenir la recherche, les échanges, les alliances et le travail en réseaux avec les partenaires et les mouvements sociaux au niveau régional</p> <p>Soutenir la restructuration et le renforcement des réseaux des centrales nationales sur la protection sociale et l'économie sociale</p>
---	--	--	--	---

			<p>Au moins 20 réseaux et cadres de synergie disponibles pour les partenaires sociaux et les affiliés dans le domaine de la protection des travailleurs</p>	
			<p>Etablissement d'environ 10 comités sur la santé et sécurité ainsi que sur le VIH en milieu du travail</p> <p>Nombre de nouveaux codes de travail et de sécurité révisés</p>	<p>Renforcer les capacités et connaissances techniques des leaders et points focaux sur la santé et sécurité au travail ainsi que sur le VIH</p> <p>Exécuter des programmes spéciaux de formation sur la santé et sécurité au travail, VIH et maladies émergentes</p> <p>Exécuter des programmes spécifiques de formation sur la protection sociale, en particulier pour les femmes en situations de vulnérabilités (comme la maternité et le temps de travail)</p> <p>Soutenir la formation spécifique sur les normes du travail, la santé et sécurité professionnelle, destinée aux acteurs liés à l'économie informelle, aux milieux ruraux, aux travailleurs domestiques et migrants, avec une attention particulière aux femmes</p>

				<p>Soutenir les organisations dans la création des structures de services destinés aux membres victimes de la violence au travail</p> <p>Etablir au niveau de la CSI-Afrique une coordination des activités sur la santé et sécurité au travail, la lutte contre le VIH et SIDA ainsi que les maladies émergentes</p> <p>Promouvoir au niveau de l'intersyndicale la création des comités sur la santé et sécurité au travail, la lutte contre le VIH et SIDA ainsi que les maladies émergentes dans les pays membres de la CSI-Afrique</p>
		Plus grande capacité des leaders syndicats en matière de gouvernance des régimes de sécurité sociale		<p>Formation des leaders syndicaux en matière de gouvernance des régimes de sécurité sociale</p> <p>Formation des leaders sur des conventions et recommandations spécifiques</p>
		Meilleures compréhension de la part des leaders syndicaux de l'utilisation des fonds de pension pour le développement		Formation des leaders syndicaux sur l'utilisation des fonds de pension pour le développement

DOMAINE D'ACTIVITE: CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENT

L'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale (CSI-Afrique) reconnaît que le changement climatique est l'un des problèmes les plus pressants auxquels est confrontée la société d'aujourd'hui. Tous les continents seront affectés par ce phénomène. Cependant, les pays en développement et les personnes vivant dans la pauvreté en seront plus affectés.

Le document de stratégie syndicale africaine sur le changement climatique souligne que les activités humaines, en particulier les émissions du dioxyde de carbone, sont la principale cause du réchauffement de la planète, qui entraîne le changement climatique. D'autres études insistent sur le fait que le changement climatique représente aujourd'hui une menace modérée au développement, une grande menace au développement durable futur et par conséquent à l'emploi, aux moyens de subsistance et aux [autres] activités.

Par conséquent, il est impératif que les syndicats, affirment leur engagement en tant que partenaires sociaux dans le débat sur la politique de changement climatique aux niveaux national, régional et mondial à travers l'éducation et la recherche systématique et soutenue. C'est pourquoi la CSI-Afrique a identifié le changement climatique et l'environnement comme l'un des domaines d'activités pour la période 2016 - 2019. Les problèmes [identifiés], les objectifs, les résultats attendus, les indicateurs et les activités inscrits au programme sur le changement climatique et l'environnement sont présentés dans la matrice ci-dessous.

Matrice du programme changement climatique et environnement

PROBLEMES [INDETIFIES]	OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	ACTIVITES
Grand impact de GES sur l'Afrique – Augmentation de sécheresse, inondation, pollution	Améliorer la contribution syndicale africaine pour lutter contre le changement climatique et les crises environnementales	R.1. Reconnaissance des questions du changement climatique et de l'environnement comme prioritaires aux niveaux national et sous-régional	Réseau syndical africain sur le changement climatique inauguré et opérationnalisé	Créer un réseau syndical africain sur le changement climatique
Faible investissement dans les sources d'énergie renouvelables			Environ 70% des affiliés de la CSI-Afrique familiarisés avec la stratégie de la CSI-Afrique sur le changement climatique	Mettre à jour le document de stratégie pour couvrir les questions environnementales
Accessibilité et Abordabilité des sources d'énergie renouvelables				Reproduction, traduction et diffusion de la stratégie de la CSI-Afrique sur le changement climatique aux affiliés de la CSI-Afrique
impact du changement climatique sur les moyens de subsistance - déplacement, migration, insécurité alimentaire			Au moins 10 politiques nationales syndicales sur le changement climatique élaborées et adoptées	Soutenir les affiliés à élaborer les politiques sur le changement climatique
Passage à une économie à faibles émissions de carbone et ses effets sur l'emploi (Transition équitable, requalification et recyclage)				
Déficit de connaissances générales sur le changement climatique en Afrique et en particulier au sein des syndicats		R.2. Accroître la sensibilisation et la connaissance des affiliés de la CSI-Afrique sur les causes et l'impact socio-économique du changement climatique et de la dégradation de l'environnement	Enquête sur les résultats des activités syndicales sur le changement climatique et la dégradation de l'environnement	Enquête de référence sur les activités syndicales sur le changement climatique et la dégradation de l'environnement au niveau national

Faible implication des syndicats dans les processus politiques sur le changement climatique aux niveaux national, sous-régional et régional			Au moins les capacités des 70 leaders syndicaux, les femmes et les jeunes ont été renforcées par an	Formation des formateurs au niveau régional
La faible participation des syndicats africains dans les processus internationaux sur le changement climatique, tels que la Conférence des Parties			Programme en ligne sur le changement climatique en cours d'exécution	Formation de renforcement des capacités des leaders syndicaux, des jeunes et des femmes sur le changement climatique et la viabilité de l'environnement - Forum de Rentrée Syndicale et autres forum de la CSI-Afrique
Absence de politiques syndicales sur le changement climatique au niveau national			Au moins 20 activistes de changement climatique formés	Séances de formation en face à face et en ligne sur le changement climatique et la viabilité de l'environnement
Politiques nationales sur le changement climatique faibles ou mal appliquée		R.3. Augmentation de la participation syndicale dans les processus d'engagement sur le changement climatique engagement aux niveaux national, sous-régional, régional, et international	Représentation de la CSI-Afrique sur le groupe de pilotage du PNUE est évident	Participer à différentes plates-formes et forums sur le changement climatique (PNUE, COP)
Faible connaissance du concept des emplois verts en Afrique			Au moins 15% de représentation syndicale africaine lors de la COP 22	Sensibiliser les affiliés sur les programmes de changement climatique existants au niveau national
Mauvaise gestion des déchets ménagers				Soutenir les affiliés dans le processus de supervision (monitoring) effective de programmes nationaux sur le changement climatique
Déversement de déchets toxiques en Afrique		R.4. Une notion claire de transition équitable pour l'Afrique, formulée et popularisée	Document sur la transition équitable pour l'Afrique	Discussion et la définition du contexte de transition équitable

Déforestation, désertification, assèchement des cours d'eau, pollution (air et eau), érosion des sols				pour l'Afrique (réunion du Conseil Général) Publier le document sur la position de la CSI-Afrique sur la transition équitable pour l'Afrique Préparer, promouvoir et vulgariser une campagne sur la 'Passage à une économie à faibles émissions de carbone'
		R.5. Coopération renforcée avec d'autres groupes de la société civile sur le changement climatique et de l'environnement afin de consolider les positions sur le changement climatique	Nombre de réseaux avec des groupes de la société civile	Constitution d'alliances et travail en réseaux avec des groupes environnementaux et des groupes spécifiques de la société civile
		R.6. Compréhension approfondie du concept d'emplois verts	Publication sur les initiatives des emplois verts en Afrique	Recherche sur les initiatives des emplois verts dans quelques pays africains (y compris les activités génératrices de revenus à partir de déchets ménagers)
Disparition des systèmes écologiques				
Extinction et la migration des espèces				
Pêche chimique				
Pêche de gros chalutier				
Accaparement des terres		R.7. Capacité des affiliés renforcées en matière de gestion des déchets ménagers et les effets des déchets toxiques et du déversement pour l'Afrique et l'environnement	Rapport de cas sur les déchets toxiques	Collection d'études de cas sur les déchets toxiques et leurs effets sur les moyens de subsistance
Epuisement des ressources naturelles				
Modes de production et de la consommation impulsée par les pays industrialisés et en voie d'industrialisation				

DOMAINE D'ACTIVITE: TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

Trois décennies de mise en œuvre des Programmes d'ajustement structurel (PAS) n'ont pas réussi à apporter des changements structurels ni à résoudre les problèmes de contraintes structurelles dans les économies africaines. Les PAS ont plutôt aggravé le problème de dépendance d'un seul produit d'exportation, héritée de la colonisation, et cela a empiré la vulnérabilité face à la volatilité des prix des matières premières au niveau mondial. En outre, l'ouverture du commerce, des régimes et des politiques des investissements et des financements a eu peu d'impact sur la création des richesses et cela a eu comme effet une accumulation importante des richesses entre les mains d'une poignée de personnes à l'extérieur du continent. La libéralisation du commerce a exposé les industries locales à une concurrence déloyale venant de l'étranger ; d'où la désindustrialisation et la perte d'emplois dans le secteur de fabrication de produits de haute qualité et la détérioration de la capacité de production nationale. A cela s'ajoute la réduction massive des travailleurs du secteur public ; d'où la croissance du taux de chômage et du travail informel.

Le Congrès réitère en conséquence que des mesures définitives soient prises pour s'assurer que les ressources naturelles abondantes que regorge le continent sont exploitées au profit des populations afin de réduire le chômage, la pauvreté, les dettes des gouvernements et l'écart grandissant entre les pauvres (personnes et pays) et les riches. Il recommande une vision claire afin de mener un programme audacieux de développement en faveur du continent et de ses habitants. Ce programme sera axé sur une vision à long terme, intégré dans un cadre de transformation structurelle aux niveaux politique, économique et social. Il présente, selon le nouveau plan stratégique de la CSI-Afrique, des actions syndicales idoines capables de relever ces défis. Voici, ci-dessous, une matrice qui reprend les problèmes [identifiés], les objectifs, les résultats attendus, les indicateurs et les activités de ce programme.

Matrice du programme: Transformation structurelle et développement

Problèmes [identifiés]	Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs	Activités
<p>Suite des conséquences de politiques néolibérales défendues et imposées par les institutions économiques internationales et d'autres partenaires (FMI, Banque mondiale, OMC, UE, etc.)</p> <p>Faiblesse des États, complicité des élites</p> <p>Accélération de la dérégulation, de la privatisation des entreprises et des services publics</p> <p>Croissance économique sans création d'emplois</p> <p>Un leadership faible et médiocre</p> <p>Mauvaise gouvernance</p> <p>Corruption à l'état endémique</p> <p>Flux financiers illicites qui compromettent le développement de l'Afrique</p> <p>Développement industriel insuffisant</p> <p>Des investissements insuffisants dans les secteurs de production, compromettant ainsi le</p>	<p>Contribuer à la mobilisation effective de l'Afrique pour la transformation structurelle en faveur du développement de l'Afrique</p>	<p>1. Une vision de développement selon le syndicat africain pour la transformation et le développement structurels de l'Afrique <u>est adoptée et est largement diffusée au sein des affiliées de la CSI-Afrique</u></p> <p>2. La participation des syndicats africains aux processus politiques du niveau national s'améliore</p> <p><u>Réseautage consolidé, coopération et actions coordonnées des syndicats africains pour la transformation structurelle en faveur du développement de l'Afrique</u></p>	<p>1. Distribution du document aux affiliés de la CSI-Afrique sur la vision du développement</p> <p>2. Au moins 10 pays où opèrent les affiliés de la CSI-Afrique ont élaboré des politiques nationales alternatives sur le développement</p> <p>3. Au moins 5 campagnes sur la VMA, les infrastructures sociales, les accords sur le commerce et les investissements en Afrique</p> <p>4. Au moins 10 affiliés de la CSI-Afrique participent activement aux processus d'élaboration des stratégies nationales de</p>	<p>1. Recherche et analyse des politiques sur la transformation et le développement structurels</p> <p>2. Education et formation sur la transformation et le développement structurels</p> <p>3. Séminaires aux niveaux national, régional et sous-régional sur les questions de développement</p> <p>4. Etablissement des réseaux et des alliances entre les syndicats œuvrant sur les questions de développement et les OSC avant-gardistes</p> <p>5. Campagnes de lobbying et de plaidoyer auprès des gouvernements, des organisations sous-régionales et d'autres organisations compétentes pour la transformation et le développement structurels</p>

<p>développement économique et la création d'emplois</p> <p>Infrastructures médiocres et insuffisantes</p> <p>Investissements sous-développés et de faible niveau dans le domaine de l'agriculture</p> <p>Mauvais accords de commerce et d'investissements qui minent le commerce interrégional</p> <p>Intégration régionale insuffisante</p> <p>Niveaux élevés et grandissant de pauvreté, d'inégalités et de chômage</p> <p>Exploitation et exportation continues de ressources naturelles à l'état brut et à faible valeur ajoutée</p> <p>Des politiques sociales et économiques inappropriées et inefficaces qui compromettent le développement de l'Afrique</p>			<p>développement et de budget national chaque année</p> <p>5. Davantage de revendications pour obtenir la transformation structurelle et le développement inclusif. Au moins 10 campagnes de plaidoyer organisées par les syndicats africains chaque année</p> <p>6. Forte capacité de production et de publication : au moins 1 rapport des syndicalistes sur le développement chaque année</p> <p>Les membres des réseaux RSAD, CARES et ALRN organisent au moins 2 réunions par an au niveau national sur la transformation et le développement structurel</p>	<p>6. Participation aux processus de dialogue social pour aboutir à la transformation et au développement structurels à différents niveaux (national, sous-régional, régional, continental et international)</p> <p>Partage et échange d'informations sur les questions de développement au sein du mouvement syndical à différents niveaux</p>
--	--	--	---	---

<p>Faible niveau d'investissements dans les domaines de l'éducation, la santé et le développement des ressources humaines</p> <p>Marginalisation continue et croissante de l'Afrique au niveau de l'économie mondiale</p> <p>Des politiques monétaires, fiscales et financières inadéquates et inefficaces pour la mobilisation des ressources en faveur du développement national</p> <p>Faible capacité du syndicat à analyser les politiques de développement et à élaborer des programmes de développement alternatif pour l'Afrique</p> <p>Faible participation des syndicats aux processus en rapport avec le développement</p> <p>Investissements insuffisants en matière de recherche et de développement</p>				
---	--	--	--	--

DOMAINE D'ACTIVITE : FINANCES ET LOGISTIQUE

Les cotisations syndicales [versées] à l'organisation régionale représentent moins de 10 % des recettes totales. Toutefois, le paiement de ces cotisations demeure très erratique – un grand nombre de centrales s'acquittent seulement de leurs cotisations pendant l'année du congrès. L'allocation que nous recevons du fonds général de la CSI, Bruxelles représente 36% du revenu total. Cette allocation constitue la source la plus fiable de revenu. Les 3% restants du revenu du fonds général proviennent des frais administratifs sur les projets. Les fonds des projets représentent un plus grand pourcentage des recettes totales inscrites au budget et offrent le plus grand soutien aux activités de l'organisation régionale. Cette situation financière n'est pas viable.

L'autonomie financière est indispensable pour une organisation syndicale indépendante reposant essentiellement sur les intérêts des membres. Nous avons désespérément besoin d'améliorer le paiement de cotisations et d'autres contributions financières des affiliés pour soutenir l'organisation régionale. La création d'un fonds de solidarité régionale qui attire des contributions volontaires des affiliés sera une étape importante. La contribution des affiliés au titre de la participation aux coûts des réunions régionales est également encouragée.

Matrice du programme finances et logistique

PROBLEMES [IDENTIFIES]	OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	ACTIVITES
<p>Une petite base de ressources financières internes</p> <p>Taux des cotisations annuelles minimale</p> <p>Paiement irrégulier des cotisations</p> <p>La diminution des ressources financières extérieures</p>	<p>Atteindre la viabilité (l'autonomie) financière</p>	<p>Une plus grande base de ressources financières internes</p> <p>révision des cotisations à la hausse</p> <p>Paiement des cotisations dans les délais.</p> <p>Des chiffres d'adhésion plus élevés</p>	<p>Au moins 20% d'augmentation des chiffres des cotisations</p> <p>Projet de révision constitutionnelle concernant les cotisations</p> <p>80% des membres en règle semestriellement</p> <p>Plus de secteurs et de pays ayant des systèmes de</p>	<p>Harmoniser les chiffres des membres avec la CSI</p> <p>Négocier avec les affiliés pour réviser les chiffres des membres</p> <p>Campagne pour l'introduction généralisée des systèmes de déduction des cotisations à la source</p> <p>Appui à l'organisation syndicale</p> <p>Lancer le débat sur les cotisations pendant la réunion du Conseil General</p>

<p>Manque des chiffres fiables des effectifs</p> <p>Absence de systèmes de déduction des cotisations à la source dans certains pays</p> <p>Le soutien [potentiel] des affiliés forts reste inexploité</p> <p>Une plus grande dépendance des financements extérieurs pour les activités</p>		<p>institution plus généralisée des systèmes de déduction des cotisations à la source</p> <p>Existence d'un fonds de solidarité régionale</p> <p>Un meilleur équilibre entre les sources internes et externes de financement</p>	<p>déduction des cotisations à la source</p> <p>Contribution des affiliés aux activités</p> <p>Au moins 50% des affiliés contribuent au fonds de solidarité</p>	<p>Etablir une base des données sur les systèmes de déduction des cotisations à la source</p> <p>Campagne sur l'institutionnalisation des systèmes de déduction des cotisations à la source</p> <p>Mobilisation du soutien pour la mise en place et la contribution au fonds de solidarité</p>
--	--	--	---	--

DOMAINE D'ACTIVITE : COMMUNICATION

Aujourd'hui, le rôle permanent de la communication qui est d'informer, de maintenir l'image d'une organisation et de promouvoir ses activités à travers les médias est plus évident que jamais et les organisations de travailleurs doivent répondre d'urgence et efficacement à cette nécessité.

Les Media sont au cœur de la connaissance, du partage de l'information et de la culture. Afin d'être en mesure d'anticiper sur les événements, identifier les opportunités, s'adapter au changement et être efficace, les syndicats nécessitent une bonne stratégie de communication et un accès facile aux dernières technologies de l'information et de la communication qui constituent un levier incontournable pour une bonne et fructueuse communication aussi bien en interne qu'en externe.

Pour la nouvelle période quadriennale 2016-2019 à la CSI-Afrique, la communication consistera principalement à informer le public des principes fondateurs du mouvement, des efforts déployés pour atteindre les objectifs et à leur permettre d'avoir une vision critique et objective sur l'organisation. La matrice ci-dessous couvre les enjeux, les objectifs, les résultats attendus, les indicateurs et les activités de ce domaine d'activité.

Matrice du programme : COMMUNICATION

PROBLEMES [IDENTIFIES]	OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	ACTIVITES
<p>* Absence du multilinguisme intégral en ce qui concerne les langues officielles du secrétariat</p> <p>Equipement informatique insuffisant</p> <p>Pannes récurrentes des onduleurs (UPS) individuels à cause d'instabilité du courant électrique</p> <p>Déficience des compétences à jour sur l'utilisation des logiciels de bureautique</p> <p>Bande passante faible, mais coûteuse, connexion Internet instable</p> <p>Couverture Wi-Fi du Centre de recherche, en particulier les chambres</p> <p>Faible visibilité des programmes et activités de la CSI-Afrique</p> <p>Défaillance des coordonnateurs de programmes de fournir régulièrement l'information à jour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise attitude à l'égard de l'utilisation des TIC - Faible capacité : absence de bulletin d'information électronique, de podcasts - Utilisation inadéquate de site web et des réseaux de médias sociaux. 	<p>Optimiser la communication au sein du secrétariat</p> <p>Améliorer la visibilité de la CSI-Afrique et des affiliés</p>	<p>Amélioration des systèmes informatiques et des compétences</p> <p>Amélioration de la visibilité et des capacités de communication de la CSI-Afrique et des affiliés</p> <p>Renforcer la voix des travailleurs africains sur différentes questions dans la région</p>	<p>Mise à niveau annuelle de 25% des membres du personnel parfaitement outillés</p> <p>90% des logiciels [entièrement] fonctionnels</p> <p>Dépendance de l'assistance technique de l'expert en TIC réduite d'environ 50%</p> <p>Dépenses relatives aux onduleurs (UPS) réduites d'environ 50%</p> <p>Notification de livraison tardive réduite d'environ 80%</p> <p>Taille du fichier joint >=20Mo</p> <p>Couts réduits d'environ 50%</p> <p>couverture Wi-Fi complète et soutenue du siège : avec un taux de satisfaction de 80% des occupants de chambres</p> <p>Nombre de rapports reçus des coordonnateurs de programmes et des affiliés : 9 sur 10 activités</p> <p>Chiffres obtenus à partir des statistiques de visiteurs du site (articles / lecture / réactions / commentaires)</p> <p>8 bulletins d'information produits (Biannuel)</p>	<p>Cours de conversation/ réunions d'échange</p> <p>Entretien des équipements selon un horaire préétabli</p> <p>Acquérir des équipements nécessaires</p> <p>Formation du personnel</p> <p>Obtenir des licences</p> <p>Elaborer et exécuter une stratégie de mise à niveau des logiciels cotés client et serveur</p> <p>Mettre en œuvre une solution UPS centralisé (un système centralisé d'alimentation sans coupure)</p> <p>Renforcer la connexion sans fil actuelle avec un <i>ADSL / DSL one</i></p> <p>Extension et entretien du réseau existant</p> <p>Développer une politique de communication qui devrait inclure la transmission d'une synthèse (texte, audio et vidéo), des photos ou une vidéo des activités organisées récemment</p> <p>Refondre et opérationnaliser le site web</p> <p>Privilégier le mécanisme <i>push</i> au mécanisme <i>pull</i> pour accéder à l'information</p>

<p>Capacité limitée de traduction Utilisation inadéquate de la technologie de base de données [nécessaire] pour enregistrer les effectifs [des syndicats]. Celle-ci influe négativement sur la prestation des services et la livraison d'informations. Utilisation limitée des logiciels de réunions virtuelles</p>			<p>Nombre d'invitations d'organisations internationales, nombre d'accréditations auprès des agences internationales et régionales, degré d'influence de la CSI Afrique et des affiliés sur les politiques aux niveaux national, régional et international (plus de 25%)</p> <p>Nombre de programmes radio produit et diffusé >=1 par semaine Nombre de conférences vidéo >=1 par semaine</p>	<p>Publication et diffusion de matériels recueillis sur le site et dans les bulletins d'information</p> <p>Intensifier l'utilisation des médias sociaux</p> <p>Production régulière des fichiers audio</p> <p>Etablir des alliances avec les médias internationaux</p> <p>Obtenir régulièrement des affiliés des informations à jour Renforcer le réseau des communicateurs en encourageant les affiliés à nommer un point focal sur les TIC</p>
---	--	--	--	--